## La SEMAF et la Compagnie nationale du Rhà ne nouent un partenariat

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o May 2018

À travers le protocole signé par Mohamed Bahiya Mogaha, directeur général de la Société d'exploitation des aménagements Manantali et Félou (SEMAF) et Élisabeth Ayrault, présidente directrice générale de la Compagnie nationale du Rhà ne, les deux entités s'engagent à partager leurs expériences dans la gestion des ouvrages hydroélectriques. "C'est un moment historique pour la SEMAF et pour l'OMVS que la signature de cet accord avec la Compagnie nationale du Rhà ne pour développer nos capacités dans des domaines prépondérants tels que l'aménagement, l'exploitation, la maintenance des ouvrages de production, de transport de l'hydroélectricité", a Mohamed Bahiya Mogaha. Élisabeth Ayrault indique que cet accord permet à la Compagnie nationale du Rhà ne d'apporter son expertise au Fleuve Sénégal. "L'objectif est de partager une partie de la valeur que nous dégageons en gérant sur un même sol, de façon intégrée, 19 ouvrages qui sont tous plus âgés que ceux de l'OMVS; faire profiter l'expérience que nous avons à la fois en gestion hydroélectrique et en maintenance, en auscultation des ouvrages pour mieux les maintenir et tout ce qui touche à la sûreté des ouvrages. Il s'agit, dans cet accord cadre, de mettre à disposition une partie de cette expérience acquise sur le Rhà ne et qui peut, aujourd'hui, bénéficier à d'autres opérateur a expliqué la présidente directrice générale en soulignant que ce protocole répond à une vraie volonté de partage de exp©riences et de transfert de compétences.

L'accord d'une durée de trois ans a été paraphé en présence du haut-commissaire de l'OMVS, Hamed Diané Séma du président de l'association internationale Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (IAGF), Erik Orsenna. Dans le document remis à la presse, il est indiqué que ce protocole définit le cadre général des missions qui pourront être confiées à la Compagnie nationale du Rhà ne dans cinq domaines de ses principaux métiers. Il s'agit de la production hydroélectrique, de la gestion du productible, de l'entretien des barrages et ouvrages de génie civile, de l'auscultation des barrages et ouvrages annexes et de la maîtrise des processus liés à la sécurité et sûreté des ouvrages. Les ac qui seront réalisées touchent à la fois des missions d'expertise, de diagnostic et de conseil, de formation et de transfert de compétence pour l'exploitation et la maintenance, l'optimisation et la gestion de la production d'aménagements à buts multiples et le développement de la téléconduite.

Mamadou Gueye, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica Â